

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE LILLE

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux IEP dotés d'un statut d'établissement public administratif, établissements-composantes ou associés à une Université, ou à une communauté d'universités et établissements ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique d'Etat ;

Vu le décret 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu les statuts de l'IEP de Lille ;

Vu les résultats du scrutin des 13-14 novembre et 20-21 novembre 2024 en vue de la désignation des représentants des personnels à la commission scientifique.

ARRÊTE

Article 1 - Sont nommés, pour une durée de trois ans, membres de la commission scientifique de l'Institut d'études politiques de Lille, les personnels suivants :

- **Collège des professeurs des universités :**

Madame Sandrine LEVEQUE
Monsieur Pierre MATHIOT
Monsieur Xavier VANDENDRIESSCHE

- **Collège des autres personnels d'enseignement et de recherche :**

Madame Alice BEJA
Madame Elise JULIEN
Monsieur Cédric PASSARD
Madame Delphine POUCHAIN
Monsieur Eric SANGAR

Article 2 - Le directeur général des services de l'Institut d'études politiques de Lille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 21 novembre 2024

Etienne PEYRAT
Directeur de l'Institut d'études politique de Lille

